

## Communiqué de presse

Zutphen, Pays-Bas, 6 novembre 2014

# Esperite N.V. convoque une AGE pour le changement du commissaire aux comptes

Esperite N.V. (Euronext : ESP, « Esperite », ou « le Groupe »), leader européen de la cryo-conservation de cellules souches, qui à présent démarre une activité dans le domaine de la recherche et développement en médecine prédictive et médecine régénérative translationnelle, annonce qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires ("AGE") a été convoquée le jeudi 18 Décembre 2014 et aura pour ordre du jour le changement du commissaire aux comptes.

Le 14 mai 2014, l'assemblée générale des actionnaires a nommé KPMG Accountants N.V. comme commissaire aux comptes pour une durée d'un an. Cependant, depuis la nomination le 14 mai 2014, la Société et KPMG n'ont pas été en mesure de trouver un accord sur les honoraires relatifs à l'audit 2014. Les honoraires proposés par KPMG présentent une augmentation substantielle par rapport aux précédents audits réalisés par KPMG sur les comptes annuels de la Société. La Société est en désaccord avec l'argumentation fournie par KPMG pour justifier cette augmentation. En outre, la proposition d'honoraires de KPMG était beaucoup plus élevée que les propositions d'honoraires d'autres cabinets d'audit de renom que la Société a reçues suite à l'appel d'offre qu'elle a organisé.

De plus, compte tenu des mesures de réduction des coûts de la société et de la gestion rigoureuse en matière de trésorerie, le conseil d'administration est d'avis que le maintien de KPMG en tant que commissaire aux comptes pour l'audit 2014 ne se justifie plus ou n'est plus approprié. En conséquence, le conseil d'administration propose à l'AGE le retrait de la nomination du 14 mai 2014 de KPMG Accountants NV en qualité de commissaire aux comptes de la Société, et nomme à la place EY Accountants LLP comme commissaire aux comptes pour une durée d'un an. La nomination d'EY Accountants LLP comme commissaire aux comptes de la Société pour l'audit 2014 permettra d'avoir des coûts sensiblement plus bas que si KPMG effectuait l'audit 2014 sur la base de sa proposition d'honoraires.

La lettre de convocation de l'AGE, l'ordre du jour et la note explicative de l'ordre du jour sont disponibles gratuitement dans les bureaux de la Société à Zutphen, Pays-Bas et peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Société, [www.esperite.com](http://www.esperite.com).

**Renseignement : Esperite + 31 (0) 575 548 998**

Frédéric Amar, CEO

### **A propos d'Esperite ([www.esperite.com](http://www.esperite.com))**

Esperite est leader international de la médecine régénérative et prédictive. Sa société de traitement et de cryo-conservation de cellules souches, CryoSave, stocke plus de 275.000 échantillons de sang de cordon ombilical et de tissus de cordon ombilical. De nombreuses maladies sont déjà traitables à l'aide des cellules souches, et le nombre de traitements ne peut qu'augmenter. Cryo-Save a conservé des produits de plus de 70 pays sur six continents, dans ses laboratoires et unités de stockage ultra modernes en Belgique, Suisse, Allemagne, Dubaï, Afrique du Sud et Portugal.